

DATE DE CONVOCATION
18/08/2025

DATE D’AFFICHAGE
18/08/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
25
PRÉSENTS
16
VOTANTS
23

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 25 août**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Bruno LECŒUR, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI.

Absents excusés

M. Jean-Louis BOISSÉE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Monique BOBLIN donne pouvoir à Mme Sophie MOBASHER
Mme Josette ALDROVANDI donne pouvoir à Mme Edith LE ROUX
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à Mme Marie-France MOLLET
M. Frédéric LACOUR donne pouvoir à M. Patrick DESVAGES
M. Bertrand VERSTRAETE donne pouvoir à M. Damien de WINTER

Absentes

Mme Naïma ANNOUCHE
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Marie-France MOLLET

Délibération n° 25.08.25/04

Objet / Modification du tableau des effectifs n° 3

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu’il conviendrait d’entreprendre une 3^{ème} modification du tableau des effectifs pour l’année 2025.

En effet, Monsieur le Maire indique que suite à l’élaboration des plannings, pour la rentrée scolaire 2025/2026, il apparait des besoins supplémentaires pour le pôle des affaires scolaires, notamment une augmentation d’heures pour deux agents.

De même, et dans la cadre de la réorganisation du fonctionnement de la Ferme d’Amelie, il est proposé d’augmenter le temps de travail d’un agent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires pour le pôle des affaires scolaires, notamment une augmentation d’heures pour certains agents ;

CONSIDÉRANT la réorganisation du fonctionnement de la Ferme d’Amélie ;

APPROUVE la création au 1^{er} septembre 2025 :

- d'un poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à 23/35^{ème} ;
- de deux postes d'Adjoint technique, à 28/35^{ème} ;

ACTE par conséquent la suppression au 1^{er} septembre 2025 :

- d'un poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à 17.5/35^{ème} ;
- de deux postes d'Adjoint technique, à 17.5/35^{ème}.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Marie-France MOLLET

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20250825-250825-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/09/2025